Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 27/03/2026

LAIT BIO DU MAINE rappelle Pont aux moines, Moulin du pre, Petit saint paulin, Pigray

- Noms des modèles ou références concernés : **Pont aux moines, Moulin du pre, Petit saint paulin, Pigray**
- Marque : **Fromagerie d'Entrammes**
- **GTIN 3760205423178 Lot tous les lots qui terminent par 62 ou 621 Date de durabilité minimale entre le 14/04/2026 et le 17/07/2026**
  GTIN 3760205423192 Lot tous les lots qui terminent par 62 ou 621 Date de durabilité minimale entre le 14/04/2026 et le 17/07/2026
  GTIN 3760205420207 Lot tous les lots qui terminent par 62 ou 621 Date de durabilité minimale entre le 14/04/2026 et le 17/07/2026
  GTIN 3760205423239 Lot tous les lots qui terminent par 62 ou 621 Date de durabilité minimale entre le 14/04/2026 et le 17/07/2026
- Conditionnements : **Conditionnement papier.**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 53.094.002 CE**
- Informations complémentaires : **Tous les aromes**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Super U Grand Ouest Leclerc Socamaine Carrefour market (Mayenne) Carrefour Contact (Mayenne) Biocoop (Nationale) Biodis Prop à pro Team Ouest**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Rappel de précaution**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli shiga toxinogène (STEC)**
  Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  Les Escherichia coli shiga toxinogène (STEC) peuvent entraîner dans la semaine qui suit la consommation de produits contaminés, des diarrhées parfois sanglantes, des douleurs abdominales et des vomissements, accompagnés ou non de fièvre. Ces symptômes peuvent être suivis (5 à 8% des cas) de complications rénales sévères, principalement chez les enfants. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation ainsi que le lieu et la date d'achat. En l'absence de symptôme dans les 15 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution pour les populations plus sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou immunodéprimées, les femmes enceintes, il est recommandé de cuire à cœur (70°C) les viandes hachées et les produits à base de viande hachée. Il faut également éviter la consommation de lait cru et de produits au lait cru. Il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. Il faut éviter également la consommation de produits crus ou insuffisamment cuits à base de farine (pâtes à cookies, pâtes à pizza ...). Les végétaux devraient être lavés soigneusement ou épluchés ou cuits avant d'être consommés.

  Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 1 août 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0243643990**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre